

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020
DES CHOEURS DE PLAISANCE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le **jeudi 16 janvier 2020 à 20h30** à la salle Vellas de Plaisance du Touch.

Présents : 24 choristes (pour un effectif total de 26) ainsi que Mariano Sans.

Nombre de procurations : ?

Le quota des 2/ 3 est atteint, l'assemblée générale peut avoir lieu. Elle débute à 20h40. Sylvaine Chauvin préside la séance.

Vote du CR de l'AG 2019 :

Pas de vote

Rapport d'activité 2019 :

Il est présenté par la présidente Sylvaine Chauvin (cf pièce jointe)

Le bilan est voté et approuvé à l'unanimité

Bilan financier 2019 :

Il est présenté par la trésorière Béatrice Mercier (cf pièce jointe)

Le bilan est approuvé et voté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2020 :

Il est présenté par Béatrice Mercier et approuvé à l'unanimité.

Projets pour l'année 2020 :

Ils sont présentés par Sylvaine Chauvin (cf pièce jointe)

Renouvellement des membres du Conseil d'administration :

Les membres du CA sont tous démissionnaires.

Candidats se présentant au CA :

- Mme Sylvaine Chauvin
- Mme Danielle Contestin
- Mme Maïté Findeling
- Mme Marie-Dominique Martos
- Mme Béatrice Mercier
- Mme Lucie Ziami (nouvelle candidature)

Les adhérents ont voté à l'unanimité en faveur des candidatures.

Questions diverses :

Nous avons longuement débattu sur le nombre de concerts que nous souhaitons organiser durant la saison 2020/2021.

Nous avons voté et décidé d'organiser 2 concerts.

Nous avons ensuite réfléchi à la façon d'organiser ces concerts.

Nous pouvions procéder comme cette saison c'est à dire préparer un programme de septembre à Noël pour faire un concert en décembre à Plaisance puis retravailler un programme pour le spectacle de fin d'année. L'autre solution étant de préparer un seul programme de septembre 2020 à juin 2021 et essayer de le présenter ailleurs qu'à Plaisance en cours d'année, par exemple dans un concert où plusieurs chorales se produisent, comme des Choralies.

Les avis étaient très partagés. Chaque option avait en effet des avantages et des inconvénients. Mais nous allons nous orienter vers la 2ème option, à savoir aller chanter à l'extérieur de Plaisance. Nous allons donc chercher un concert auquel nous pourrions participer.

L'assemblée générale se termine à 21h45.

La présidente de séance

La secrétaire de séance